

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15810**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Pilote d'installations de traitement de granulats.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et de matériaux - Centre national d'études et des formations des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3081 - Industries de carrières et de matériaux (UNICEM)

#### Code(s) NSF :

224u conduite d'installations et de fours industriels du verre et de la céramique

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité du chef de carrière ou du responsable d'exploitation, le pilote d'installations automatisées de granulats réalise le programme de fabrication prévu sur les plans quantitatifs et qualitatifs, en mettant en oeuvre la chaîne de traitement des matériaux depuis l'alimentation du poste primaire, jusqu'aux lieux de stockage ou d'expédition des produits. Il assure le bon fonctionnement des installations, en réalise l'entretien courant et participe aux opérations de maintenance.

Il développe en permanence une attitude de prévention et de vigilance en fonction des risques et respecte les règles et consignes de sécurité. Il met en oeuvre la politique de son entreprise en matière de qualité et d'environnement.

Les capacités attestées :

Production

- Mettre en oeuvre les procédures d'ouverture et de fermeture des installations de traitement de granulats
- Piloter le process de traitement des granulats en respectant le programme de production et les procédures internes

Maintenance

- Maintenir les installations de traitement en bon état de fonctionnement en limitant les arrêts de production

Qualité-Sécurité-Environnement (QSE)

- Participer à la mise en oeuvre de la démarche qualité de son entreprise
- Mettre en oeuvre et veiller au respect des règles de sécurité et de prévention des risques
- Mettre en oeuvre et veiller au respect des règles relatives à l'environnement

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Sites d'exploitation de granulats

- Pilote d'installation de traitement des granulats
- Conducteur d'installation de traitement des granulats
- Chef de poste

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2804 : Pilotage de centrale à béton prêt à l'emploi, ciment, enrobés et granulats

#### Réglementation d'activités :

Habilitation électrique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Production

- Mettre en oeuvre les procédures d'ouverture et de fermeture des installations de traitement de granulats
- Piloter le process de traitement des granulats en respectant le programme de production et les procédures internes

Maintenance

- Maintenir les installations de traitement en bon état de fonctionnement en limitant les arrêts de production

Qualité - sécurité - environneemnt

- Participer à la mise en oeuvre de la démarche qualité de son entreprise
- Mettre en oeuvre et veiller au respect des règles de sécurité et de préventiondes risques
- Mettre en oeuvre et veiller au respet des règles relatives à l'environnement.

L'obtention de la totalité des blocs de compétences identifiés ci dessous permet d'obtenir la certification.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15810 - Le process de fabrication des granulats.</p>	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et suivre les opérations de traitement des matériaux sur la carrière en fonction des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production, jusqu'au stockage et aux expéditions</li> <li><input type="checkbox"/> Réaliser les contrôles et vérifications des installations avant leur mise en fonctionnement, prendre en compte les consignes et instructions de production</li> <li><input type="checkbox"/> Décider en conséquence du lancement de la fabrication</li> <li><input type="checkbox"/> Contrôler le bon déroulement des opérations de traitement sur l'ensemble de la chaîne de production. Détecter, alerter ou remédier aux dysfonctionnements</li> <li><input type="checkbox"/> Piloter le process de traitement des granulats en respectant le programme de production et les procédures internes</li> <li><input type="checkbox"/> Assurer le traitement administratif de son activité en renseignant les documents relatifs à la production</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés décrivant la technologie des différents équipements et le réglage des installations</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle décrivant les dispositions prises en termes de suivi de l'installation de traitement des granulats</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> </ul> <p><b>Certification délivrée</b> selon la délibération de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15810 - La maintenance mécanique des installations de traitement des granulats</p>	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les installations de traitement en bon état de fonctionnement afin de limiter les arrêts de production</li> <li><input type="checkbox"/> Assurer l'entretien courant des différents éléments des installations (nettoyage, graissage, contrôles...) en fonction des périodicités dans le cadre de la maintenance préventive</li> <li><input type="checkbox"/> Établir un diagnostic de pannes pour les interventions ne relevant pas de ses attributions</li> <li><input type="checkbox"/> Participer à la réalisation des opérations de maintenance des installations : remplacement des pièces d'usure, réparation ou remplacement des éléments défectueux...</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés sur la description des principaux organes des installations et leur fonctionnement</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle décrivant les principales causes des pannes mécaniques des installations</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> </ul> <p><b>Certification délivrée</b> selon la délibération de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15810 - La sécurité et l'environnement en carrière</p>	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les consignes et les dispositions réglementaires en matière de sécurité/prévention et veiller à leur application par les personnels internes et externes.</li> <li>- Respecter les consignes et les dispositions réglementaires en matière d'environnement et veiller à leur application par les personnels internes et externes.</li> <li>- Participer à l'amélioration continue dans le cadre des démarches Qualité Sécurité Environnement dans son entreprise</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés sur les principaux risques liés aux installations de traitement et les mesures et moyens de prévention adaptés</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle décrivant les dispositions générales en matière de sécurité et d'environnement sur le site</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> </ul> <p><b>Certification délivrée</b> selon la délibération de la CPNEFP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15810 - La qualité en carrière et l'environnement normatif</p>	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la qualité des matériaux produits en regard des exigences professionnelles (normes, spécifications) et celles particulières à son entreprise et ses clients</li> <li>- Réagir en cas de dérive qualité constatée aux différentes étapes de la production dans le cadre des procédures définies</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés sur la classification de sa production selon les normes en vigueur et sur les indicateurs qualité à suivre</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle décrivant les dispositions prises en termes de maîtrise de la qualité : essais, visuel, documentaire, communication interne et sur la description des différents essais de laboratoire</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> </ul> <p><b>Certification délivrée</b> selon la délibération de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15810 - : L'électricité industrielle des installations de production de matériaux pour la construction et l'industrie</p>	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer un dépannage simple en électricité, en appliquant une méthode de recherche de panne, et en toute sécurité</li> <li><input type="checkbox"/> Remédier à des défaillances électriques simples et dialoguer avec les techniciens spécialisés en utilisant le vocabulaire technique propre à l'électricité industrielle</li> <li><input type="checkbox"/> Diagnostiquer une défaillance sur une installation électrique et assurer sa remise en fonction en toute sécurité</li> <li><input type="checkbox"/> Exécuter en sécurité, des opérations d'ordre non électrique, des opérations électriques simples, des manœuvres, des consignations, dans le respect des textes réglementaires</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés sur les caractéristiques des différentes grandeurs électriques et sur les règles et consignes de sécurité à respecter lors d'une intervention électrique</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle décrivant les étapes de diagnostic de panne sur une installation électrique et les étapes à mener pour la remise en fonction de l'installation</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> </ul> <p><b>Certification délivrée</b> selon la délibération de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 15810 - La mécanique, l'hydraulique et la pneumatique des installations de production de matériaux pour la construction et l'industrie</p>	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer un dépannage simple en hydraulique et pneumatique, en appliquant une méthode de recherche de panne, et en toute sécurité</li> <li><input type="checkbox"/> Repérer les dysfonctionnements courants liés aux équipements hydrauliques et pneumatiques sur une installation de traitement et définir les moyens de s'en prémunir</li> <li><input type="checkbox"/> Diagnostiquer une défaillance liée aux équipements hydrauliques et pneumatiques sur une installation et assurer sa remise en fonction en toute sécurité</li> <li><input type="checkbox"/> Remédier à des défaillances simples et dialoguer avec les techniciens spécialisés en utilisant le vocabulaire technique</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés décrivant les composants hydrauliques et pneumatiques et leur fonctionnement</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle décrivant les dysfonctionnements les plus fréquents et les modalités de dépannage</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> </ul> <p><b>Certification délivrée</b> selon la délibération de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 15810 - Les travaux de soudure en réparation sur les installations de production de matériaux pour la construction et l'industrie	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser ou participer à la réalisation de travaux de soudure et de chaudronnerie sur les installations</li> <li><input type="checkbox"/> Préparer les pièces à souder et régler un poste</li> <li><input type="checkbox"/> Choisir les électrodes en fonction de la nature des métaux, de l'épaisseur à souder, de la position de soudage et de la qualité exigée</li> <li><input type="checkbox"/> Réaliser des soudures bout-à-bout et des soudures d'angles sur tôles</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés décrivant les étapes pour choisir les électrodes</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle de soudage</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> </ul> <p><b>Certification délivrée</b> selon la délibération de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Les membres du jury appartiennent au secteur professionnel Carrières et matériaux 50 % des représentants salariés 50 % des représentants employeurs
En contrat de professionnalisation	X	Les membres du jury appartiennent au secteur professionnel Carrières et matériaux 50 % des représentants salariés 50 % des représentants employeurs
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Les membres du jury appartiennent au secteur professionnel Carrières et matériaux 50 % des représentants salariés 50 % des représentants employeurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, Code NSF 224, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Pilote d'installation automatisée de traitement de granulats avec effet au 9 décembre 2012, jusqu'au 9 décembre 2015.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel le 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Pilote d'installations de traitement de granulats" avec effet au 9 décembre 2015, jusqu'au 07 septembre 2021. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) Carrières et matériaux - Centre national d'Etudes et des Formations des Industries de Carrières et Matériaux de construction (CEFICEM).

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

Formation continue :

2014 = 12 CQP Pilote d'installations de traitement de granulats délivrés sur 14 présents

2013 = 5 CQP Pilote d'installations de traitement de granulats délivrés sur 5 présents

2012 = 12 CQP Pilote d'installations de traitement de granulats délivrés sur 15 présents

##### **Autres sources d'information :**

[www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)

[www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)

##### **Lieu(x) de certification :**

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et de matériaux - Centre national d'études et des formations des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

Ceficem, 23, rue d'Aumale 75009 PARIS

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Ceficem, 23, rue d'Aumale 75009 PARIS et Délégations régionales : Montalieu-Vercieu (38), Bessières (31), Louvigné-du-Désert (35)

##### **Historique de la certification :**

- 1993 : Création des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), CPNE des Industries de Carrières et Matériaux de construction.
- 2002 : Avenant à l'accord national sur les objectifs et moyens de la formation professionnelle des salariés, possibilité de préparer un CQP par la Validation des acquis de l'expérience (VAE).
- 2006 : Accord collectif national relatif à la valorisation des Certificats de Qualification Professionnelle
- 2008 : Nouveau processus de certification professionnelle des CQP, CPNE des Industries de Carrières et Matériaux de construction.